

Cyclo-Cross / Championnats de France à Liévin les 08 & 09 janvier 2022

Convocation

Montigny le Bretonneux, le 27 décembre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous êtes sélectionné pour participer à l'épreuve suivante :

COMPETITION : Championnats de France cyclo-cross Liévin

DISCIPLINE : Cyclo-cross

DATE : 08/09 janvier 2022

LIEU : LIEVIN (Hauts-de-France)

COUREURS SELECTIONNES (liste publiée le 19/12/2021) :

http://www.cif-ffc.fr/menuCif/communiquésCTR/20211219_IDFR-ETR-CX-2021_2022_ChF_Selection.pdf

Le rendez-vous initial est fixé directement sur place, à l'entrée de l'accès au parking coureurs & teams accessible par la : **rue du Percot 62800 Liévin.**



Pour faciliter la communication sur place, un groupe WhatsApp a été créé. Pour vous ajouter, merci de nous indiquer le numéro de téléphone et le nom des personnes.

Un questionnaire global permettant d'indiquer l'ensemble des informations est accessible ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc8dK5OYWD7DBF0AsgcEqvWnAyzd1sO8JoYtefmZC6cpHedTQ/viewform?usp=sf_link

Pour ceux n'arrivant que le samedi, merci de nous le préciser afin de s'organiser en conséquence afin que vous puissiez récupérer les dossards, les accréditations et la combinaison du comité.

En cas de difficultés, ou de retard, merci de contacter

- Julien CHABA au 06 73 25 54 65 ;
- ou Stéphane IZORE au 06 14 29 55 66.

Quelques informations :

Prérequis sanitaire

Au 26 décembre 2021, il est demandé de :

- présenter un pass sanitaire valide selon les directives ministérielles en vigueur à la date de l'événement ;
- porter le masque sur l'ensemble de l'enceinte de l'événement (parkings, circuit, bâtiments, ...) ;
- respecter les règles sanitaires et de sécurité en vigueur avec notamment les gestes barrières qui devront être obligatoirement appliqués durant les trois jours (du 07 au 09 janvier 2022).

Nous vous conseillons de prévoir à l'avance la réalisation d'un test antigénique sous les délais requis par les directives ministérielles en vigueur à la date de l'événement.

Dossards & Accréditations

Nous récupérerons les dossards et les accréditations des coureurs engagés par le comité régional, au préalable (le vendredi vers 13h30). Pour cela, il sera nécessaire de nous envoyer le Pass Sanitaire valide au préalable de tous les intervenants : coureurs, mécaniciens et assistants.

Il ne sera utilisé que pour la vérification lors de la récupération des dossards et des accréditations.

Si le procédé de récupération des dossards et accréditations change, nous vous tiendrons informés dès que possible.

Equipements vestimentaires en course

Conformément au règlement de l'épreuve, le maillot du comité régional est à porter par tous les participants et doit être (graphiquement) le même pour tous, à l'exception des coureurs suivants :

- les coureurs (Elites Hommes, Espoirs Hommes, Elites Femmes et Espoirs Femmes) des équipes UCI Route, VTT, Cyclo-cross, et des teams Cyclo-cross FFC dont le maillot d'équipe est obligatoire ;
- les coureurs qualifiés d'office (Elite Hommes et Elites Femmes) qui ont la possibilité de porter leur maillot de club s'ils participent au championnat à leur frais.

Il est à noter que les combinaisons personnelles de champion régional pourraient être acceptées du fait du point de règlement suivant : sur le maillot, la possibilité d'y adjoindre les publicités du club est admise. Néanmoins, nous devons soumettre au préalable la combinaison au jury des arbitres qui se positionnera sur la validité de la tenue.

Du fait de la suppression de la réunion des directeurs sportifs, nous devons présenter la tenue à un moment opportun que nous supposons être celui de la récupération des dossards et accréditation le vendredi.

Ainsi, nous vous demandons de nous faire parvenir, le cas échéant, votre combinaison de manière à l'avoir en notre possession le vendredi 07 janvier à 13h30, au moment où nous retirerons les accréditations.

Organisation du déplacement et de l'hébergement

Sur décision du Bureau Directeur du Comité Régional d'Ile de France, il a été décidé que :

- Concernant les coureurs qualifiés d'office, le Comité Ile de France organise l'hébergement (situé à l'Aréna à Liévin). Une participation financière sera demandée à la hauteur de :
 - 15% du montant si le club d'appartenance est un club organisateur de cyclo-cross sur la saison 2021/2022.
 - 30% du montant si le club d'appartenance n'est pas un club organisateur de cyclo-cross sur la saison 2021/2022.
- Concernant les coureurs des quotas régionaux, l'organisation et la prise en charge de l'hébergement est à la charge du coureur / club.

Dans le cas d'un éventuel contrôle anti-dopage inopiné, le lieu précis de l'hébergement doit nous être communiqué au préalable pour que nous puissions l'annoncer au coordinateur de la FFC.

L'organisation du déplacement est à la charge du coureur / club.

Cependant, pour les jeunes ayant besoin d'être véhiculés le vendredi 07 janvier, merci de l'indiquer avant le 02 janvier afin d'organiser le déplacement.

Organisation de l'encadrement

Afin d'avoir une entité « Ile-de-France », le « Comité Ile-de-France » sera présent sur le site sur le parking dédié aux comités régionaux lors des compétitions et travaillera en relation avec l'ensemble des clubs du comité.

Concernant les mécaniciens, selon les informations que nous avons à notre connaissance au 26 décembre 2021, le mécanicien habituel du coureur sera assigné au dépannage de son coureur. Une ou deux personnes seront attitrées à la récupération des vélos au moment du changement de vélo ; cela afin de fluidifier.

Concernant les assistants, nous aviserons de l'organisation, sur place, selon les dernières informations.

Des briefings mécaniciens et assistants seront organisés afin de coordonner les actions.

Concernant l'accès des véhicules équipes, la surface qui nous est allouée ne nous a pas été communiquée malgré notre demande auprès de l'organisateur. De fait, nous aviserons sur place et nous vous donnerons les informations à votre arrivée.

Compléments d'information pour les coureurs mineurs qualifiés d'office pris en charge par le CR

Il vous est demandé de venir avec (n'hésitez pas à cocher les cases pour vous aider à ne rien oublier) :

- Votre matériel cycliste complet, propre et en parfait état de fonctionnement, votre Home-Trainer ou Rouleaux (pour l'échauffement)
- Une tenue du club pour les reconnaissances.
- Une patte de dérailleur, et du matériel de rechange. Le matériel doit être clairement identifié conformément au règlement des sélections régionales.
- Si vous avez un dérailleur électrique : emmenez le chargeur
- Sac de pluie (Chasuble, gants...).
- Votre casque rigide.
- Votre licence, carte d'identité, carte verte Sécurité Sociale ou copie.
- Vos effets personnels.
- Masques de type chirurgical et gel hydroalcoolique.
- Votre ravitaillement (boissons et aliments énergétiques habituels)
- 12 épingles minimum (mini 4 par dossard : dos, bras gauche, bras droit)
- Le règlement signé et l'autorisation parentale (à remettre au cadre référent lors du déplacement).

Documents utiles

Guide de compétition : [CLIQUER ICI](#)

Règlement de compétition : [CLIQUER ICI](#)

Règlement sélection (à signer) : [CLIQUER ICI](#)

Autorisation parentale (à remplir et signer pour les mineurs) : [CLIQUER ICI](#)

Chronogramme

Le chronogramme est propre à chacun, en considérant les créneaux d'entraînement officiels, la préparation et l'échauffement individuel, et l'heure d'appel. Un point de synchronisation sera effectué la veille de l'épreuve.

Sportivement,

Julien CHABA

Membre de l'ETR – référent Route cadets & Cyclo-Cross
06.73.25.54.65 / julienchaba.fcc92@gmail.com

Remy TURGIS

Président de la Commission Régionale de Cyclo-Cross
06.11.86.32.43 / remy.turgis@free.fr